

Les crédits

Pour terminer, j'aimerais seulement dire que je suis heureuse de prendre part à ce débat. Je suis ravie que le député du Parti néo-démocrate, le député de Thunder Bay—Atikokan, ait choisi ce sujet de discussion pour aujourd'hui. Il est beaucoup question d'infrastructure dans les réunions des premiers ministres. Nous nous rendons compte qu'ils souhaiteraient avoir davantage de fonds. Cette question relève bien sûr d'un autre ministère, d'un autre portefeuille, mais cela prouve que l'infrastructure est importante. Qu'il s'agisse des aéroports, des autoroutes, des voies maritimes, de celles pour le transport des marchandises, nous devons faire en sorte que notre pays soit en mesure de fonctionner.

Encore une fois, je vous remercie. Je compte bien que ce débat nous apportera des idées quant à la façon de régler certains problèmes.

M. Angus: Monsieur le Président, je veux remercier ma collègue du côté du gouvernement pour son intervention dans ce débat.

Elle n'est pas sans savoir que les recommandations du juge Moshansky ont fait une certaine sensation à la Chambre en ce qui concerne le moment où elle seront mises en oeuvre par le gouvernement.

L'une des recommandations faites par le juge Moshansky concernait le fait qu'il y avait une anomalie: les pilotes et les mécaniciens navigants font l'objet d'une réglementation et non le personnel de cabine, les agents de bord. Comme mesure de sécurité, il y a un règlement qui spécifie combien d'heures les pilotes peuvent travailler.

La Chambre par l'intermédiaire du Comité permanent des transports en révisant la Loi sur l'aéronautique a donné au gouvernement le pouvoir de réglementer les heures de travail des agents de bord. La motion que j'ai proposée est appuyée par l'opposition officielle et, plus important encore, par le gouvernement.

Le juge Moshansky, ignorant que nous avons pris cette mesure quand il a préparé son rapport, a dit que nous devrions le faire. Très bien, alors nous avons déjà pris une longueur d'avance. Le gouvernement dans sa réponse, déposée par le ministre des Transports, n'a pas dit qu'effectivement il allait le faire, mais qu'il allait renvoyer la question au projet de mise en oeuvre des recommandations de la Commission Dryden. En fait, le gouvernement a répondu: «On prend des mesures dans ce sens, une nouvelle modification de la Loi sur l'aéronautique adoptée le 19 mars 1992 donne l'autorité habilitante de réglementer le temps de vol des agents de bord. La demande d'un nouveau règlement sera renvoyée au projet de mise en oeuvre des recommandations de la Commission Dryden.»

Je demanderai à la députée par votre intermédiaire pourquoi le gouvernement a choisi cette méthode alors que normalement il réunirait une commission spéciale représentant l'industrie, le syndicat, qui est dans le cas présent le Syndicat canadien de la fonction publique, et le ministère pour rédiger un règlement qui soit réalisable. Au lieu de cela, il a renvoyé la question à ce projet de mise en oeuvre qui a toutes sortes de choses à faire.

Est-ce une manière pour le gouvernement de ne pas faire cette modification très logique de la loi, au lieu de prendre immédiatement des mesures pour que les agents de bord puissent bénéficier du même genre de protection que les pilotes?

Mme Sparrow: Je remercie mon collègue de sa question, qui est très pertinente. Le rapport du juge Moshansky comporte beaucoup de recommandations excellentes, et je crois que notre gouvernement en a déjà mis 49 p. 100 en application par des mesures concrètes.

Nous sommes engagés, absolument et franchement, à répondre aux 191 recommandations et à les mettre en oeuvre.

Le député parlait plus précisément de la réglementation relative aux pilotes et à l'équipage de cabine, aux agents de bord. On s'est occupé du problème des pilotes en ce qui a trait au nombre d'heures de travail. Il faut régler ce problème.

Le ministre des Transports a mis sur pied un groupe d'application des recommandations qui sera chargé de s'occuper de certaines questions. Il n'y a aura pas de double emploi des services. Nous avons exactement le même objectif. Je suis d'accord avec le député pour dire que la sécurité doit primer.

Comme je l'ai dit dans mon intervention, nous n'avons jamais touché aux règles de sécurité. Je me réjouis vraiment des questions du député concernant les heures de travail des membres d'équipage. Il faut les limiter. Vous verrez que le ministre, par l'intermédiaire de son groupe d'application, proposera le même objectif. Je suis tout à fait d'accord avec le député.

Il est intéressant de constater que le gouvernement avait déjà mis beaucoup de recommandations en oeuvre avant même le dépôt du rapport Moshansky. Je puis dire sincèrement, comme on devra le reconnaître, que nous ne sommes pas restés à rien faire en attendant le rapport. Nous savions qu'il y avait des erreurs auxquelles nous pouvions remédier, ou auxquelles le ministère des Transports pouvait remédier, afin d'accroître la sécurité. Le député constatera donc que nous avons exactement le même objectif, que le ministre a mis sur pied un groupe d'application, que nous avons déjà donné suite à 49 p. 100 des recommandations et que nous mettrons les autres en application.